



Agadir le : 23 SEPT 2015

AUTORISATION D'EXPLOITATION D'UN ETABLISSEMENT PRIVE DE SPORTS

En application des dispositions de la loi n° :30/09 relative à l'éducation physique et aux sports promulguée par le dahir n° :1-88-172 du 13 chaoual 1409(19 mai 1989) ;

En application du décret n° :2.10.628 du 7 dou Hija 1432 (4 Novembre 2011) pris pour l'application de la loi n°:30.09 relative à l'éducation physique et aux sports notamment les Articles 12-13-14-15 et le chapitre III Section 1 Art 49.50.51.

L'administration du sport représenté par le directeur préfectoral d'Agadir ,

Autorise :

Mr : SALAHIDDINE EL BAZ
Gérant de le Société SURF SCHOOL PANORAMA.
Sis : CENTRE TAGHAZOUT – COMMUNE RURALE DE TAGHAZOUT-AGADIR.

Pour la pratique de (es) discipline (es) : Ecole de SURF .

Signé :
ECHCHELH Redouane
Chef Bureau Des Sports

نسخة مطابقة للاصل
Pour Copie Certifiée Conforme
AGADIR Le: 23 SEPT 2015

23 SEPT 2015

م.و.ي. يوسف اوداس
رئيس و بالتفويض
Moulay Youssef OUDAS
pour le Président et P.F.

